

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STREAMHIST »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Sagbe vers
l'Eglise Catholique Saint Phillippe, Lot 244, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STREAMHIST »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire .

Réalisation audiovisuelle ; promotion
audiovisuelle ; Media ; Communication ; Production
cinématographique etc..

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée ,

Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Sagbe vers
l'Eglise Catholique Saint Phillippe, Lot 244, Ilot 24

Dirigeant(s) M SIDIBE TOUMANI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10799 du 29/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69893/GTCA/RC/2023 du 29/09/2023

